

Thermos Sans Buée Inc.
479, rue St-Laurent, St-Eustache (Québec) J7P 3X4
Téléphone : (514) 809-6991

GARANTIE LIMITÉE

Nom/adresse du client : _____

Nombre de fenêtre(s) restaurée(s): _____ Nombre de panneau(x) restauré(s) pour porte patio : _____

Date de la restauration : _____

Numéro de la garantie : _____

Thermos Sans Buée Inc. offre, sujette aux termes et conditions ci-après mentionnés, **une garantie d'une durée de vingt ans sur le procédé de restauration des fenêtres commerciales et résidentielles.** La garantie débute à partir de la date de l'installation à la condition que celle-ci soit payée et qu'une preuve nous soit fournie. **La garantie peut être transférable** dans le cas où, la bâtisse sera vendue.

Toute réclamation doit être faite à la compagnie dans un délai de trente jours suivant la découverte des dommages ou de la défectuosité. Elle offrira ce qui suit :

1. **Nous restaurerons à nouveau, sans frais, votre fenêtre si des gouttelettes réapparaissent entre les deux vitres après le délai maximal de cure de six (6) semaines. À noter que durant la période de temps froid, ce délai de cure pourrait prendre jusqu'à dix (10) semaines. T.S.B. remboursera un montant équivalent à 80% de la valeur de la restauration pour une fenêtre restaurée si nous sommes incapables d'éliminer l'humidité entre les deux (2) vitres.**
2. **Si un bris de verre surgissait durant le travail effectué par nos techniciens, nous nous engageons à remplacer la vitre en déduisant le montant de la restauration pour la même vitre.**
3. **Nous effectuerons un traitement choc et installerons de nouveaux événements si des gouttelettes restent apparentes entre les deux (2) vitres pour une (1) fenêtre restaurée et ce, pendant une période de vingt (20) ans.**

LIMITATION DE RESPONSABILITÉ

Thermos Sans Buée Inc. ne pourra, en aucun cas, être tenu responsable pour des dommages ou des défectuosités dûs à : (1) un entretien inapproprié; (2) un feu, une inondation, un tremblement de terre, une tempête, une tornade, tout acte de la nature ou encore toute raison hors du contrôle de TSBI. (3) des dommages causés par des produits chimiques, du sel, des pluies acides, de la pollution aérienne ou l'application de substances corrosives. (4) l'utilisation du produit à des fins autres que celles pour lesquelles il a été conçu; (5) des ajouts, des réparations ou modifications non autorisés; (6) des dépôts de minéraux, des égratignures, des rayures ou le criblage du verre; (7) des fuites d'eau dûes à un calfeutrage inapproprié ou à un cadre de fenêtre défectueux; (8) un nettoyage ou une vaporisation à haute pression; (9) tout autre abus ou mauvaise utilisation de la part de l'acheteur original ou de tout autre utilisateur ultérieur. Toutes les exclusions mentionnées ci-haut s'appliquent dans toutes les conditions.

Cette garantie limitée définit la responsabilité maximale de la compagnie et elle ne sera pas responsable des dommages spéciaux, indirects ou à des incidents. Votre seul recours pour les pertes ou dommages résultant de n'importe quelles causes, devra se faire selon les exigences mentionnées ci-haut. **TSBI n'offre aucune autre garantie, explicite ou implicite, incluant toute garantie implicite commerciale et d'aptitude à un usage particulier faite au client original ou à un utilisateur ultérieur, que celle contenue dans le présent document. Les recours décrits dans ce document doivent être considérés comme étant uniques et exclusifs.**